

ARCANGUES, village classé, va t il être vampirisé par les promoteurs à son tour ?

Un profond bouleversement de la vie d'Arcangues risque de se produire par le projet de création aux abords de l'entrée du golf de :

Sur le versant nord :

- 3 nouveaux bâtiments répartis derrière le départ du trou n°9 du golf et en face de l'actuel EHPAD,
- 1 sur le « rond point » à coté de la crèche Laminak.

Et sur le versant sud, face à la Rhune, de :

- 3 bâtiments dans le prolongement de ceux existants de « Pierres et Vacances »,
- 2 autres avec une piscine a des fins strictement commerciales au bénéfice de la SA du Golf, propriété de la famille d'Arcangues.

Le PC de ce projet affiché depuis le 12 janvier dernier prévoit donc 76 nouveaux logements !

La qualification d'Arcangues de *village pittoresque où ici c'est la paix* comme le vante le syndicat d'initiative risque de basculer dans celle de *village béton*. Les bâtiments de France malgré l'existence de zones protégées et classées n'a curieusement rien trouvé a redire !!

Nous sommes tous concernés quelque soit le lieu de notre habitation.

Conscients de cette transformation profonde du cadre de vie de la commune et après les 120 logements que le maire a fait construire sur l'ancienne route de St Pée, en face le château d'Arcangues, une Association de défense d'Arcangues est constituée et informe les habitants par des tracts.

Avec ce dernier projet, c'est donc un total de 196 logements que le maire veut infliger à Arcangues avec les risques que cela comporte sur tous les plans et qu'il n'est pas la peine de développer ici (circulation, sécurité, nuisances, salubrité, capacité des EU et EP, suppression de chênes remarquables,)

Une analyse du PC nous a conduit également à instruire et rediger les recours appropriés auprès des instances concernées : ceci sera fait dans les délais légaux soit avant le 12 mars prochain. Pour ce faire des réunions constructives ont eues

lieux avec les associations RAM DAM et celle de Bassussary afin de confronter données et expériences en la matière.

Je joins à ce document :

- une copie du tract largement diffusé à ce jour (550ex) et qui continuera à l'être,
- une copie de l'implantation des bâtiments dont les hauteurs seront respectivement : R+2 bâtiments A-B-C-D

R+1 bâtiments E-F-G ainsi que les deux maisons
commerciales des d'Arcangues

- une copie de la listes des entreprises travaillant avec la Sobrim /Etchart.
- Une photo de la vue actuelle qui va disparaître au profit de celle de l'arrière d'un immeuble.

Nous demandons l'aide du CADE dont la réputation et le poids ne sont plus à démontrer pour nous accompagner dans notre action et de démultiplier l'information dans ses réseaux.

Bien sur, nous sommes à votre totale disposition pour communiquer les éléments dont vous pourriez avoir besoin.